

Parcours linguistique règlementaire vers le niveau A2 - OFII

Financement

image not found or type unknown

Formation professionnelle continue
Parcours linguistique de l'OFII

N° de marché : DAAEN-A2-2019

Organisme responsable et contact

ENVERGURE SUD-OUEST
Alain DOBIGNY
05.55.79.06.06
alain.dobigny@groupe-fel.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Primo-arrivant

Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller en insertion professionnelle
Entretien
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Primo-arrivants étrangers ayant vocation à s'installer durablement sur le territoire français, signataires d'un CAI/CIR (5 ans). Ce dispositif est exclusivement réservé au public OFII.

Prérequis pédagogiques :

Un parcours complémentaire facultatif de 100 h visant le niveau A2 pour tout signataire du CIR (ou CAI à 5 ans) ayant atteint le niveau A1 et pouvant le justifier

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir de l'autonomie dans les apprentissages et maîtriser la langue française (niveau A2 du CECRL)

Contenu et modalités d'organisation

Parcours linguistique prescrit aux signataires CIR par l'OFII , en lien avec le CECRL pour répondre aux besoins du public en matière d'intégration par la langue. Parcours linguistique de 100 heures proposé aux signataires CIR et validé par l'OFII, en lien avec le CECRL pour répondre aux besoins du public se réclamant des conditions requises pour la délivrance de la carte de résident ou souhaitant continuer leur apprentissage et progresser en français vers le niveau A2. Les parcours se déclinent de la façon suivante: *Présentiel pour 80% du temps *Mise en situation pour 20% du temps Approche numérique inclusive Acquisition de compétences communicatives au service de thématiques relevant de la sphère publique, pratique et professionnelle

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Le passage d'examen en vue d'obtenir un diplôme ou une certification est à la charge du bénéficiaire et n'a pas de caractère obligatoire.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00143405	du 01/03/2019 au 31/12/2021	BRIVE LA GAILLARDE (19)	ENVERGURE SUD- OUEST		Non éligible	
00143455	du 01/03/2019 au 31/12/2021	Égletons (19)	ENVERGURE SUD- OUEST		Non éligible	
00143456	du 01/03/2019 au 31/12/2021	Ussel (19)	ENVERGURE SUD- OUEST		Non éligible	

00143457	du 01/03/2019 au 31/12/2021	Tulle (19)	ENVERGURE SUD-OUEST	Non éligible	
00143458	du 01/03/2019 au 31/12/2021	Uzerche (19)	AFORMAC LIMOGES OSENGO	Non éligible	
00143459	du 01/03/2019 au 31/12/2021	La Souterraine (23)	ENVERGURE SUD-OUEST	Non éligible	
00143460	du 01/03/2019 au 31/12/2021	GUERET (23)	ENVERGURE SUD-OUEST	Non éligible	
00143461	du 01/03/2019 au 31/12/2021	Aubusson (23)	GRETA DU LIMOUSIN	Non éligible	
00143462	du 01/03/2019 au 31/12/2021	Guéret (23)	GRETA DU LIMOUSIN	Non éligible	
00143463	du 01/03/2019 au 31/12/2021	Bellac (87)	AFORMAC LIMOGES OSENGO	Non éligible	
00143464	du 01/03/2019 au 31/12/2021	Eymoutiers (87)	AFORMAC LIMOGES OSENGO	Non éligible	
00143465	du 01/03/2019 au 31/12/2021	Peyrat-le-Château (87)	AFORMAC LIMOGES OSENGO	Non éligible	
00143466	du 01/03/2019 au 31/12/2021	ST JUNIEN (87)	AFORMAC LIMOGES OSENGO	Non éligible	
00143467	du 01/03/2019 au 31/12/2021	Limoges (87)	CULTURE ALPHA	Non éligible	
00143468	du 01/03/2019 au 31/12/2021	LIMOGES (87)	CULTURE ALPHA	Non éligible	
00143469	du 01/03/2019 au 31/12/2021	LIMOGES (87)	ENVERGURE SUD-OUEST	Non éligible	
00143470	du 01/03/2019 au 31/12/2021	Limoges (87)	ENVERGURE SUD-OUEST	Non éligible	

00143471

du 01/03/2019 au
31/12/2021

Limoges (87)

ENVERGURE SUD-
OUEST

Non
éligible



00143472

du 01/03/2019 au
31/12/2021

LIMOGES
(87)

GRETA DU
LIMOUSIN

Non
éligible

